

**TYPOLOGIE ET SITUATION D'ÉNONCIATION DES PROVERBES DANS
DEUX ROMANS BURKINABÈ**

**TYPOLOGY AND SITUATION OF ENUNCIATION OF PROVERBS IN TWO
BURKINABE NOVELS**

Kandayinga Landry Guy Gabriel YAMEOGO

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

yamland2007@gmail.com

&

Passouryéle Rodrigue KABORE

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

kaparo2001@gmail.com / kaparo2001@yahoo.fr

Résumé : La présente étude menée sur les proverbes dans deux romans burkinabè à savoir *Les Sillons d'une endurance* d'Arouna Diabaté et *L'Antédestin* de Dramane Konaté, vise à mettre en relief certains types de proverbes que nous pouvons rencontrer dans le roman. Le proverbe qui est utilisé hors contexte d'énonciation, nous en rencontrons également dans d'autres genres littéraires comme la nouvelle, le conte, l'épopée, etc. Cette ébauche nous permet, non seulement, d'en créer une typologie qui sera présentée mais aussi d'aborder les différentes situations d'énonciation desdits proverbes qui n'ont pas les mêmes niveaux ou les mêmes caractéristiques quand ils sont énoncés. En effet, les contextes d'énonciation des proverbes varient d'un milieu à un autre et ce qui est dit s'inspire toujours de faits réels, d'expérience vécues ou servent de leçons de morale à la personne ou le coénonciateur, d'où les différents types de proverbes.

Mots clés : typologie, énonciation, énoncé, proverbe, roman.

Abstract : The present study conducted on the proverbs in two Burkinabè novels, namely *Les sillons d'une endurance* by Arouna Diabaté and *L'Antédestin* by Dramane Konaté, aims to highlight certain types of proverbs that we can encounter in the novel. The proverb which is used out of context of enunciation, we also encounter it in other literary genres such as the short story, the tale, the epic, etc. This outline allows us, not only, to create a typology which will be presented but also to approach the different situations of enunciation of the said proverbs which do not have the same levels or the same characteristics when they are stated. Indeed, the contexts of enunciation of proverbs vary from one environment to another and what is said is always inspired by real facts, lived experience or serve as moral lessons to the person or the co-enunciator, to where the different types of proverbs.

Keywords: typology, enunciation, statement, proverb, novel.

Introduction

Le proverbe dans sa définition la plus simple peut être considéré comme un genre bref de la littérature orale, émis dans l'intention de faire passer un message à quelqu'un ou à un auditoire avisé dans le but de sensibiliser, de donner des lignes de conduite ou de faire passer une leçon de morale.

Notre étude porte sur deux romans, à savoir *Les Sillons d'une endurance*, d'Arouna Diabaté et *l'Antédestin* de Dramane Konaté. Ces deux romans ont été écrits dans les années 2000, au moment où la question de l'oralité se posait avec acuité, puisque les cadres de rencontres, au cours desquels les sages des villages réunissaient autour d'eux les plus jeunes, pour leur inculquer le savoir reçu des ancêtres, se font de plus en plus rare. Alors, dans un souci de perpétuité et de conservation, les deux auteurs qui ont retenu notre attention se sont évertués à faire usage de plusieurs proverbes. Ainsi, comment les deux auteurs à travers leurs œuvres ont fait usage de proverbes et dans quels contextes ? Le problème posé est de voir les différents types de même que les contextes d'énonciation des proverbes dans le roman.

L'objectif est de voir si, oui ou non, il existe réellement plusieurs types de proverbes qui rendent compte de situations distinctes et également de voir les contextes de leur énonciation. Nous pouvons d'ores et déjà émettre l'hypothèse selon laquelle les œuvres des deux auteurs ont des fondements anthropolinguistiques.

Cette étude est construite autour de deux grands axes que sont les différents types de proverbes rencontrés et leurs contextes d'énonciation. Auparavant, quels sont les cadres théoriques et conceptuels autour desquels nous pouvons mener notre réflexion et que peut-on dire du proverbe ?

1. Cadre théorique et conceptuel

Le texte littéraire, permet au lecteur de percer l'univers virtuel ou spirituel de l'auteur. À lui seul, il était possible de soulager la curiosité du lecteur. Mais avec l'évolution, on se rend compte qu'un certain nombre d'outils ont été mis à la disposition des lecteurs pour leur permettre de mieux appréhender le texte littéraire. Ainsi, notre cadre théorique et conceptuel tente d'analyser l'univers parémiologique pour expliquer la valeur productive des deux romans et ce, en fonction des données anthropolinguistiques qui les incarnent. Ainsi, s'appuyant sur l'article de P. N. ASSOA (2004 : 90-104), nous analyserons les proverbes des romans retenus, dans le cadre de cette étude, en indiquant comment le lecteur ou le récepteur du message littéraire peut être à mesure d'expliquer le champ de production en fonction des éléments constitutifs du texte.

2. Le proverbe

2.1. Définition du proverbe

Le proverbe dans la conception populaire fait partie des genres courts de la littérature orale qui véhicule un message codé, puisque ledit message n'est pas émis de manière claire, mais à travers une tournure implicite. Il faut alors décoder avant de comprendre le sens de l'énoncé. Par exemple, en mooré, lorsqu'on dit : « **bi yam ndada ma samsa** » littéralement traduit par « *enfant intelligent achète maman beignet* », ce qui signifie qu'« *il n'y a que l'enfant intelligent qui achète les beignets de sa mère* ». Cela voudrait dire qu'un individu sensé n'investit ses ressources que là où les intérêts de

ses proches y sont. L'énoncé aurait pu être dit simplement. Mais dit de cette façon, il dénote d'une expérience vécue. En effet, pour A. J. SISSAO (2007 : 7)

L'Abbé Naré Laurent définit le proverbe ou yelbûndi à partir de sa structure morphosyntaxique et sémantique. Pour lui, « le proverbe en mooré se dit "yelbundi", (pluriel) "yelbûna" ou encore "siilga, (pluriel) "siilse". Le mot yelbûndi est composé du mot [yelle-], chose [-bûndi], qui veut dire courbe, pli, inflexion. Le mot bûndi, en effet veut dire recourber [...] À la limite, le proverbe cache une énigme que seulement des gens avertis peuvent découvrir.

L'usage du proverbe dans la langue parlée ou même écrite est synonyme d'une certaine maturité d'esprit du locuteur. C'est son utilisation dans un contexte bien précis qui lui confère sa valeur morale. Le proverbe revêt une certaine signification que seuls ceux qui ont une certaine connaissance du terroir d'où il est tiré peuvent le comprendre.

2.2. *Les origines du proverbe*

Relevant de la sagesse populaire et collective, les proverbes n'ont pas une origine très bien connue des populations. Si certaines personnes les qualifient de genres courts auxquels l'on fait recours dans l'argumentation, d'autres les considèrent comme provenant du divin. Pour J. Y. KOUADIO (2016 : 240), en remontant même les saintes écritures, on remarque que Salomon s'en est servi

comme d'une introduction à ses principaux proverbes n'est pas étranger aux anciennes traditions orientales. Ainsi, la date la plus ancienne pour le livre des proverbes serait l'époque du règne d'Ezéchias, un peu avant l'an 700 avant Jésus Christ. Les considérations d'ordre extérieur favorisent une date qui se situerait entre le 10^e et le 7^e siècle avant Jésus Christ, comme semblent l'indiquer les rubriques.

Ainsi donc, le fait que le proverbe soit issu de la sagesse populaire ou qu'il relève de l'oralité et qu'aucun texte, article ou ouvrage ne donne de trace, fait qu'une origine claire ne peut pas être donnée au proverbe. Le proverbe appartient donc à tout le monde et chacun l'utilise comme il veut.

2.3. *Le rôle du proverbe dans la société*

Dans la société africaine, les proverbes jouent un rôle très important dans la chaîne de communication. Les auteurs des proverbes les utilisent dans le but de transmettre une vérité absolue ou pour donner une leçon de vie à ceux qui sont sceptiques. Son énonciation peut servir d'ailleurs de formule de conclusion à un débat, surtout lorsque les différentes parties n'arrivent pas à s'entendre. Ainsi, selon J. Y. KOUADIO (2016 : 246) « le proverbe offre une stratégie de communication et de raisonnement, se présente comme un puissant moyen pédagogique, didactique et cognitif moderne et comme un moyen efficace d'information au service de l'individu et du corps social ».

Lorsqu'un proverbe est utilisé, il y a une leçon de morale, une règle de vie qui est édictée et personne ne doit faire opposition en convoquant une autre raison. Véritable catalyseur de la vie en société, l'évocation du proverbe permet aux individus d'un même groupe de communiquer sans entrave.

2.4. *La situation d'énonciation du proverbe*

De prime abord, il ne saurait y avoir une situation précise dans laquelle un proverbe doit être utilisé, parce qu'il fait partie des éléments de communication et est un vecteur de transmission de leçon. Ainsi, pour J. CAUVIN (1977 : 168)

de tout temps, les hommes, en général, et les Africains, en particulier, en font usage pour dispenser non seulement le savoir, mais aussi le savoir-faire. En somme, l'on s'en sert pour instruire, enseigner et éduquer grâce à la vérité générale, voire universelle qu'il porte, et grâce à sa valeur normative et son caractère intemporel.

Cet extrait traduit la valeur et la nécessité de l'éducation en société, qui se fait par tous les canaux de communication. Qu'il s'agisse de la famille ou même de la société, aucun individu ne peut déroger à cette conscience collective qui se veut très pragmatique en termes de sensibilisation.

2.5. *Qui dit le proverbe*

Toute personne dotée d'une sagesse ou d'une expérience de vie très solide peut utiliser le proverbe. Ainsi, l'énonciation du proverbe relève du vécu et de l'expérience des peuples. Tout individu de tout âge peut utiliser le proverbe, pourvu qu'il ait la sagesse et l'expérience. C'est d'ailleurs ce qui témoigne du niveau soutenu de langue d'un locuteur par rapport aux autres.

2.6. *La symbolique dans les proverbes*

Dans la tradition africaine, il est coutume de voir des liens qui sont établis entre les hommes, les choses et les phénomènes de la nature. Tout a une signification ou tout est symbolisé par des liens exprimés à travers des mots. La bonne maîtrise de l'implicite dans les proverbes nécessite une maîtrise parfaite de la langue, de la culture et même du milieu d'énonciation. Ainsi, pour P. N. ASSOA (2004 : 97), « la valeur sémantique ne se détermine pas simplement par les mots qui les entourent sur la chaîne parlée. [...] Avant que le mot ne soit projeté sur l'axe de la sélection par le locuteur, il est déjà chargé symboliquement ».

La symbolisation est rencontrée dans tous les domaines de la vie traditionnelle en Afrique, puisqu'il y a toujours un lien ombilical entre l'être et le monde des vivants ou même le monde invisible. Pour ce faire, c'est à travers le sens dénoté des mots qu'on parvient à comprendre le proverbe. Citant B. Z. Zaourou, P. N. ASSOA (2004 : 97) souligne « la fonction initiatique est d'essence philosophique. Elle s'exprime par trois types de paroles : la parole grave et lourde de conséquences, la parole profonde de l'art, la parole initiatique enfin ».

L'usage d'un mot en Afrique n'est pas courant comme sous d'autres cieux où le sens de base du mot est juste connu. R. BARTHES, quant à lui, distingue plutôt quatre niveaux d'interprétation surtout s'agissant de l'interprétation de l'évangile. Barthes (1972 : 187) indique qu'il y a :

un sens littéral, celui des mots eux-mêmes, puis derrière, un sens historique se rapportant à l'humanité de Jésus, et derrière encore un sens moral qui impliquait l'éthique, le devoir de l'homme, et enfin quatrièmement, le plus important, le sens dernier, le plus profond, le plus caché, mais le sens vital, celui qu'on appelait le sens anagogique, parce que c'était celui qu'on trouvait quand on avait remonté tous les autres sens.

L'émetteur d'un message doit s'attendre à une interprétation multiple au regard des niveaux différents de compréhension du public récepteur du message. C'est donc la preuve de la richesse stylistique ou sémantique des mots.

2.7. *Typologie des parémies*

Les proverbes font partie des outils langagiers, jadis utilisés par les hommes d'une certaine expérience exprimant ou témoignant leur habilité à manier la langue. Le texte parle de lui-même et se veut vecteur de transmission de message pour le reste de la population. En effet, T. K. K. Kouassi (2019 : 181-182) soutient qu'autrefois,

c'était le texte qui était la source et le garant des réponses. Aujourd'hui, le littéral se problématise davantage. C'est donc à lui qu'incombe la tâche de donner du sens. Le texte est plein de symboles qu'il faut déchiffrer, comme un code ou un message secret après avoir saisi la quintessence textuelle.

Le lecteur des œuvres doit, en fonction de ses connaissances, percevoir les différents types de proverbes qui lui sont offerts. Plusieurs types de proverbes sont rencontrés, néanmoins, ceux qui ont le plus retenu notre attention sont les proverbes populaires, les proverbes d'ordre universel, les proverbes tirés d'expériences vécues et ceux qui transmettent une leçon de morale.

2.7.1. *Les proverbes populaires*

Parler du caractère populaire du proverbe revient à soulever la problématique que tout le monde connaît ou a déjà utilisé le proverbe. Il est connu de beaucoup de personnes et son usage devient quasi fréquent en ce sens que même les moins initiés ou les moins expérimentés, en termes de culture ou de tradition comprennent le sens. Nous avons donc :

« *Nul n'est prophète chez soi* », P. 48, *Les Sillons d'une endurance*

Ce proverbe présente un caractère populaire, parce que partout ailleurs, on ne reconnaît la valeur d'un individu que hors de sa demeure ou hors de son milieu de vie. C'est de l'extérieur que les gens font les éloges d'un individu avant que les membres de la famille ne se ravissent pour l'admettre.

« *Les oiseaux qui ont le même plumage volent ensemble* », P. 95, *L'Antédestin*

Ce proverbe est considéré populaire, parce qu'à l'observation, on se rend compte que les êtres vivants évoluent par groupes de famille ou par groupes de compétences, comme c'est le cas chez les oiseaux. Les humains eux aussi vont évoluer par groupe d'intérêt.

2.7.2. *Les proverbes d'ordre universel*

Le caractère universel du proverbe vient du fait que partout, dans tous les milieux ou dans toutes les circonstances, le proverbe est utilisé. Que ce soit dans le domaine public, religieux, culturel, philosophique, etc. le proverbe est rencontré. Son caractère transversal est relevé et ne pourrait être négligé.

« *Quand le chat n'est pas là, les souris dansent* », P. 155, *Les Sillons d'une endurance*

Ce proverbe est rencontré dans toutes les contrées de la vie. L'absence du supérieur ou du maître procure une certaine liberté d'action aux subalternes qui se donneront à cœur joie à leurs jeux favoris. C'est aussi le cas du chef de famille avec sa progéniture. Si celui-ci s'absente, les enfants font souvent tout ce qu'ils veulent au détriment de l'ordre préétabli ou voulu de toute la famille.

« *Les arbres ont des oreilles* », P. 50, *L'Antédestin*

Ce proverbe est connu dans plusieurs contrées. Les oreilles auxquelles on fait allusion ici sont les indiscrets qui peuvent restés derrière les arbres pour écouter. Le vrai destinataire du message n'est pas la source du problème. C'est au contraire le destinataire inconnu qui peut créer les ennuis. Dans ce proverbe il est fait allusion aux arbres, parce que les deux interlocuteurs étaient assis sous des arbres.

2.7.3. *Les proverbes d'une expérience vécue*

Nous nous demandons si la plupart des proverbes énoncés ne proviennent pas d'une expérience de vie. Il se pourrait alors que ce soit le cas, puisque dans l'acceptation générale, le proverbe est une émanation des valeurs intrinsèques de la vie en société. L'expérience nous permet d'acquérir une certaine connaissance de la vie. Ainsi, nous avons :

« *Un malheur n'arrive jamais seul* », P. 7, *Les Sillons d'une endurance*

L'expérience a montré que dans la vie d'un homme, le malheur vient toujours avec un autre ou une succession de malheurs ou de petits problèmes. Lorsqu'on trébuche du pied gauche parfois, on s'attend à un autre problème dans les heures ou jours qui suivront.

« *Le tronc d'arbre a beau séjourner dans l'eau, il ne deviendra jamais un caïman* », P. 87, *L'Antédestin*

Le tronc d'arbre même plongé dans l'eau, ne peut changer de nature. Il peut certes pourrir, se désagréger et disparaître dans l'eau, mais sa nature restera la même. C'est ainsi que les humains ne peuvent changer aisément de nature ne serait-ce que par un simple contact avec un autre milieu.

2.7.4. *Les proverbes de portée morale*

Les proverbes de portée morale véhiculent des valeurs morales et intrinsèques pour la vie de l'homme. Ces proverbes, puisés du terroir traditionnel, mettent en exergue la ligne de conduite à tenir et peuvent servir à toutes les générations.

« *L'oiseau a beau voler, c'est par terre qu'il finira par atterrir un jour* », P. 115, *Les sillons d'une endurance* / « *L'oiseau ne méprise jamais le sol qui a vu son envol* », P. 166, *L'Antédestin*
La morale qui peut être tirée, c'est qu'on doit toujours rester optimiste et penser à investir chez soi pour ne pas se retrouver dépouillé de tout un jour ou être obligé de rentrer au bercail, tout en sachant qu'il n'y a aucun lopin de terre ou une petite case où dormir.

« *La nuit porte conseil* », P. 119, *Les Sillons d'une endurance*

La morale qui peut être tirée de ce proverbe, c'est qu'il ne faut jamais prendre une décision de façon hâtive. Il faut donc prendre le temps de réfléchir avant de décider et non décider sous le coup de la colère. C'est également la nuit que certains hommes profitent, au coucher, consulter leurs épouses sur un certain nombre de décisions à prendre. L'avis de ces dernières peut être très important.

« *Quand la girafe est enrhumée, elle ne demande pas à l'herbe rase d'essuyer sa morve* », P. 52, *L'Antédestin*

La girafe ici est assimilable à une personne qui a gravi les échelons de la vie et doit travailler à maintenir sa notoriété. À un certain niveau, il faut rester ou travailler à garder une certaine notoriété ou un certain respect de sa personne ou de son statut social. Il faut travailler à garder son image propre.

3. Les différentes situations d'énonciation des proverbes

Pour une bonne analyse du système de la communication, il sied de prendre en compte plusieurs paramètres que sont l'énoncé, l'énonciation, les interlocuteurs (leurs identités), le contenu du message, le lieu de l'énonciation, les circonstances et le temps de l'énonciation. Tous ces éléments mis ensemble contribuent à rendre plus compréhensible la communication ou l'acte de communication, surtout dans le cadre de l'énonciation des proverbes.

3.1. L'énoncé

L'énoncé peut être défini simplement comme étant ce sur quoi porte une discussion ou un échange. Il peut être oral ou écrit. Dans la pratique langagière, la matière sur laquelle porte un échange ou une conversation peut être qualifiée d'énoncé. En effet, selon D. MAINGUENEAU (1996 : 35-36), « l'énoncé désigne le produit de l'acte d'énonciation. Ce terme très polysémique ne prend sens qu'à l'intérieur de diverses oppositions ». Il convient de prendre l'énoncé sous plusieurs angles dont notamment l'angle syntaxique. Toujours, selon D. MAINGUENEAU (1996 : 36), on oppose souvent énoncé et phrase. La phrase étant « un type d'énoncé » et l'énoncé est « défini comme l'unité de communication élémentaire, une séquence verbale douée de sens et syntaxiquement complète ».

On constate que la perception de l'énoncé sous-entend un texte ou un agencement de mots dans une phrase ayant une syntaxe bien élaborée et pouvant fournir une information capitale. La linguistique oppose également énoncé et texte.

3.2. L'énonciation

À la suite de l'énoncé, l'énonciation est l'acte par lequel l'énoncé est formulé. C'est le fait de dire ou d'écrire un énoncé. C'est en réalité la mise en scène qui aboutit à l'énoncé. Mais pour que le message soit valable ou ait un sens, il faut qu'en plus de la personne qui parle, il y ait au moins une autre personne qui l'écoute et qui comprenne ce qui est dit.

En effet, L. BRIGA (2016 : 68) affirme : « l'énonciation est un acte verbal dont

l'aboutissement est un énoncé. À l'écrit, elle constitue une unité de l'acte de création du texte : le point de vue, le ton du récit, les sens annexes, l'esthétique, etc. ». L'énonciation est une situation de communication dans laquelle les différents actants ont un rôle bien déterminé à jouer, mais est un acte individuel de production ou d'utilisation de la langue à travers des circonstances variées.

Ainsi, pour E. BENVENISTE (1974 : 80), « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». L'acte d'énonciation, qui est donc un acte individuel, peut faire transparaître du subjectivisme. Cette subjectivité peut également engager d'autres acteurs dans la conversation ou l'échange à telle enseigne qu'il naîtra un dialogue. Citant J. G. Tamine, T. K. K. KOUASSI (2019 : 189-190) souligne :

lorsqu'on parle ; lorsqu'on utilise la langue, on le fait toujours avec une question en tête. On en communique la réponse même si l'on pense que la question intéresse l'autre. Mais on peut fort bien lui demander la réponse si l'on estime que c'est lui qui peut l'apporter.

Nous avons alors l'intention que lorsque nous nous mettons dans une situation de communication, c'est pour transmettre un message à quelqu'un ou à plusieurs autres personnes constituant un auditoire pour nous. Il arrive parfois que nous transmettions la réponse sans nous rendre compte, s'il s'agit d'une question que nous posons. Il faut par ailleurs créer un environnement nous permettant d'établir une relation de confiance avec notre interlocuteur.

3.2.1. *Les différents éléments de l'énonciation*

3.2.1.1. Les pronoms personnels

L'énonciation, comme rappelée plus haut, est une mise en scène d'un énoncé dans laquelle intervient ou interviennent un ou plusieurs personnages, actants de l'énonciation ou partenaires discursifs. Ces personnages ou actants peuvent être embrayés par des substantifs ou des pronoms personnels, ce qui permet donc de les distinguer. Si l'identité n'est pas totalement révélée, il peut avoir néanmoins des indices qui permettent de reconnaître ou de distinguer le locuteur de l'allocutaire. L. BRIGA (2016 : 68) souligne :

l'identité des interlocuteurs transparaît à travers divers outils grammaticaux dont les pronoms personnels qui se déterminent en fonction des indices des deux communicants. Ainsi, le pronom de la première personne (je/nous) désigne le destinataire ou locuteur. Le pronom personnel de la deuxième personne (tu/vous) désigne le récepteur, l'allocutaire par référence au locuteur, le destinataire qui est l'interlocuteur du destinataire en situation de communication.

En effet, le locuteur sera désigné par le pronom personnel de la première personne du singulier ou du pluriel "je" et "nous". Le « je » de par son utilisation désigne de fait le locuteur, parce qu'il est un pronom particulier et son identité est de notoriété. Le « nous », quant à lui, désigne aussi bien un locuteur ou des allocutaires. Le pronom personnel de la première personne du pluriel est le référent, qui livre le message. Le « nous » de respect ou de modestie, peut être un locuteur dans le système de communication.

Le récepteur pour L. BRIGA (2016 : 88) « est le destinataire, le récepteur, l'allocutaire

ou l'interlocuteur du locuteur. Il reçoit le message qui lui est destiné ». Lorsqu'il est en lien direct avec le locuteur ou l'émetteur du message il est désigné par le pronom « tu » qui communique directement avec le « je » locuteur.

Les pronoms personnels de la deuxième personne (singulier et pluriel) seront principalement pris pour des allocutaires. Le « je » s'adressant au « tu » ou au « vous », ces derniers reçoivent donc le message. Par contre, il faut souligner qu'en plus du fait que le « vous » puisse désigner plusieurs individus récepteurs, il ne faut aucunement pas occulter le fait qu'il puisse désigner un seul récepteur, s'il s'agit du vous de politesse ou lorsque le locuteur s'adresse à une personne de rang supérieur au sien.

3.2.1.2. Les pronoms possessifs et adjectifs possessifs

Dans le système de communication, les possessifs sont assimilables à une personne dans la conjugaison et ceux des première et deuxième personnes considérées comme des déictiques. Par contre, les possessifs de la troisième personne, lorsqu'ils renvoient à une personne présente dans l'environnement du « je » locuteur et donc dans la situation du discours, ils sont considérés comme des déictiques.

3.2.1.3. Les démonstratifs

De par leur utilisation dans l'environnement du discours et celui du « je » locuteur, les pronoms ou adjectifs démonstratifs seront considérés comme des déictiques. Pour ce faire, l'utilisation de ces démonstratifs se fait ou est appuyée par un indice paralinguistique comme un geste, un regard, etc.

3.2.2. *Les circonstances de l'énonciation*

En plus des éléments de l'énonciation dont nous avons parlé plus haut, il y a les circonstances dans lesquelles l'énonciation est également faite, qu'il faut prendre en compte. Il s'agit principalement du lieu et du temps. Ces éléments jouent un rôle très important dans la qualité ou la nature du message à transmettre par le locuteur à l'allocutaire. Il revient alors à l'émetteur la charge de créer toutes ces conditions pour une communication saine et paisible.

3.2.2.1. Le lieu de l'énonciation

Le lieu de l'énonciation a une influence particulière sur la qualité ou la nécessité de livrer le message. Dans le cas de la parémiologie, l'énonciation d'un proverbe est suscitée par le lieu. En effet, il arrive qu'à un certain endroit, le proverbe soit très utile pour convaincre ou dissuader un auditoire à recevoir ou à accepter une situation donnée.

3.2.2.2. Le temps de l'énonciation

En situation d'énonciation ou de communication, les compléments déictiques qui peuvent être relevés sont en rapport étroit avec le moment qui est celui de l'énonciation. Il faut noter que l'énonciation du proverbe se fait à un instant précis et

par rapport à une situation bien déterminée. Il s'agit parfois d'une réplique de façon instantanée en fonction d'une situation. Soit, le locuteur fait appel au proverbe à l'instant où se produit l'évènement, soit immédiatement après coup, il se souvient du proverbe.

Le temps par excellence qui s'identifie le mieux au vécu des différents actants dans la communication est le présent. C'est d'ailleurs par rapport à lui que se définissent les autres temps. Le verbe joue un rôle très important dans l'énonciation et ce en fonction du temps de l'énonciation.

3.2.3. Les différents actants de la communication

En situation de communication, plusieurs éléments peuvent rendre compte du discours énoncé. Il s'agit essentiellement du locuteur ou émetteur du message, de l'allocutaire ou récepteur du message et de l'objet du message. Dans la schématisation de la communication, il est convenu, d'après G. MOLINIÉ et A. VIALA (1993 : 48) que :

on place sur le papier, le pôle émetteur à gauche, le pôle récepteur à droite, et on figure la relation véhiculant l'objet du message par une flèche orientée vers la droite. On appelle actant chacun des pôles (E et R) du schéma ; un actant peut faire partie d'un objet du message.

L'actant émetteur qui est le personnage de l'œuvre peut, au-delà aussi du personnage, représenter l'auteur ou le scripteur du message. Et l'actant récepteur, au-delà du personnage, représente le potentiel public lecteur de l'œuvre. Poursuivant leur réflexion, MOLINIÉ et VIALA (1993 : 50) soulignent :

la stylistique actantielle est aussi essentiellement une stylistique de la réception. C'est aussi du côté de l'actant récepteur que se mesure l'ensemble des procédures de modalisation dans le discours développé. C'est cet actant récepteur, lecteur, enfin, qui ressent l'impression dont il lui faut rendre compte.

Nous avons alors le schéma suivant qui représente la communication entre locuteur/émetteur et récepteur.



3.2.3.1. Le message

Dans la conception générale, le message est un ensemble de signes, linguistiques ou non, qui sont exprimés à l'oral ou à l'écrit, dans le but de transmettre une idée, un ressenti ou des sentiments. En milieu traditionnel africain, le message se transmet oralement. De ces messages transmis, nous pouvons retenir les -proverbes. En plus des différents interlocuteurs, du message et du contexte d'énonciation, l'étude parémique porte sur le canal utilisé pour la transmission du message. Le canal, pour ce qui concerne les proverbes, est la langue orale. Nous pouvons alors présenter les différents éléments de cette communication orale sous le schéma suivant :



Le canal est le même pour tous les proverbes, en ce sens qu'il s'agit de l'oralité, donc une communication orale ou verbale. Quant au contexte, il peut arriver que ce soit au moment où un acte est posé que le proverbe est énoncé par le locuteur ou carrément que le locuteur se souvienne d'une personne qui a évoqué le proverbe dans une situation similaire à celle à laquelle il vit ou il vient de vivre.

3.2.3.2. Les différents actants dans l'énonciation des proverbes

L'énonciation des proverbes dans la conception populaire africaine répond à une certaine norme. L'énonciateur du proverbe réagit face à une situation pour exprimer son attachement, sa conviction ou son dédain par rapport à une circonstance bien déterminée. Il fait appel à la fonction émotive du langage qui est, selon L. BRIGA (2016 : 91),

centrée sur le destinataire et vise une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle. Elle tend à donner l'expression d'une émotion authentique ou feinte. Elle permet à l'émetteur de communiquer ses impressions, ses émotions, ses jugements et sa sensibilité au contenu de son message.

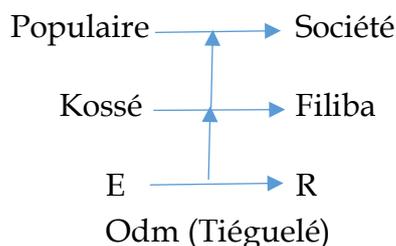
L'énonciation du proverbe peut se faire sous trois angles. D'abord l'énonciation du proverbe peut se faire en présence du destinataire "tu" ou allocutaire, en l'absence du destinataire "tu" ou bien l'énonciation peut se faire à travers son appartenance au "il", sa référence au "il" une tierce personne.

3.2.3.2.1. L'énonciation du proverbe en présence du destinataire « tu »

Dans l'acception populaire africaine, lorsqu'un individu fait usage d'un proverbe, il le fait en présence de son interlocuteur. Celui à qui le proverbe est adressé est généralement dans l'environnement immédiat de l'émetteur.

L'énonciation du proverbe en présence du destinataire "tu" dans *Les Sillons d'une endurance* d'Arouna Diabaté.

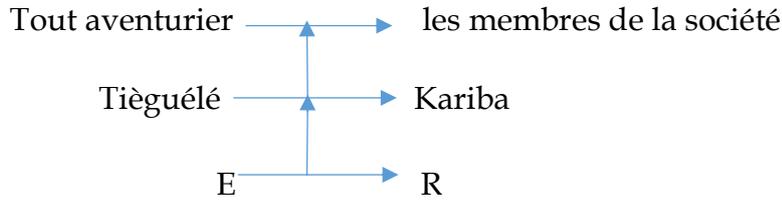
P.50. « *Lorsqu'un serpent t'agresse, il faut l'abattre avec le bâton que tu as sous la main* ».



L'objet du message ici est le plan machiavélique que les deux vieilles femmes étaient en train de mettre en place pour éliminer le jeune orphelin.

Il était prévu que le jeune orphelin Tièguélé connaisse la gloire dans sa vie, si bien qu'il fallait obligatoirement empêcher la réalisation de cette prédiction. Filiba est alors partie voir Kossé pour qu'ensemble, elles trouvent la solution afin de mettre fin à ladite prédiction.

P. 108. « *Il y a des choses qui luisent de la même manière mais qui ne se ressemblent point car n'ayant pas les mêmes propriétés ni les mêmes caractéristiques* ».

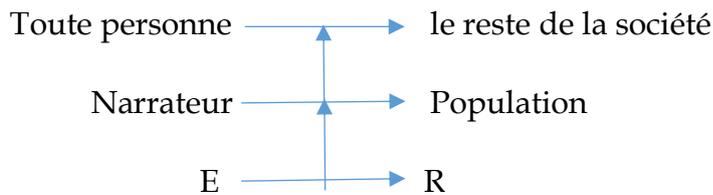


Odm (la situation de Tièguélé)

Tièguélé essaie d'expliquer à son compagnon et patron qu'en réalité, ils ont tous quitté leur terroir pour la recherche de l'argent, mais ils n'ont ni les mêmes passés, ni ne supportent les mêmes charges. Tièguélé, lui, il doit retourner au village pour s'occuper de son grand frère malade.

L'énonciation du proverbe en présence du destinataire "tu" dans *L'Antidestin* de Dramane Konaté.

P-52. « *Quand la girafe est enrhumée, elle ne demande pas à l'herbe rase d'essuyer sa morve* ».



Odm (la mort de l'enfant de Fagbé)

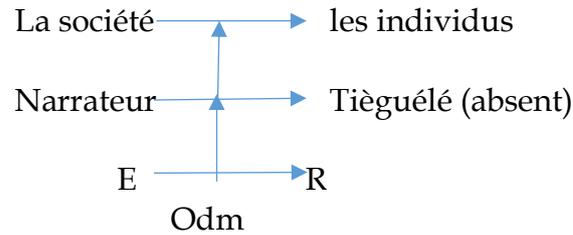
Il s'agit ici d'une adresse du narrateur à l'endroit de la population à propos de la noyade de l'enfant de Fagbé qui vivait en reclus avec toute sa famille. L'émetteur s'adresse à la population. Il y a une remise en cause des valeurs de solidarité et de cohésion sociale entre les populations.

3.2.3.2.2. L'énonciation du proverbe en l'absence du destinataire "tu"

Malgré la situation de communication qui exige la présence du destinataire "tu", des exceptions existent. Il peut arriver que le proverbe soit énoncé en l'absence du destinataire et ce sont des situations dans lesquelles le locuteur ou l'énonciateur se remémore une certaine sagesse ou il se retrouve en train de soliloquer et cela transparait dans l'imaginaire du narrateur de l'œuvre romanesque.

L'énonciation du proverbe en l'absence du destinataire "tu" dans *Les Sillons d'une endurance* d'Arouna Diabaté

P-7. « *Un malheur n'arrive jamais seul* ».



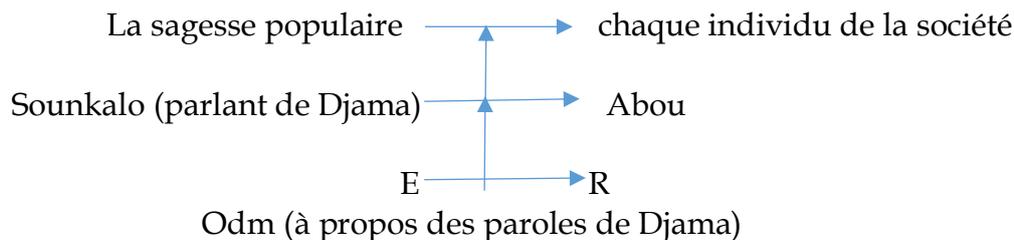
(Échec lors du jeu et de la mort de la mère du jeune garçon)

Le narrateur, qui est l'émetteur, énonce ce proverbe en faisant allusion à Tièguélé lors du décès de sa mère. Après que celui-ci ait perdu au jeu, chose qui ne lui arrivait pas souvent, c'est sa génitrice qu'il perd. Le destinataire du message n'est pas dans l'environnement proche de l'émetteur.

3.2.3.2.3. L'énonciation du proverbe appartenant au « Il »

L'énonciation du proverbe peut également se faire en indexant le destinataire qui n'est pas forcément celui qui est en présence de l'interlocuteur, ou du locuteur. Les deux actants sont en situation de communication et ils parlent de quelque chose ou de quelqu'un qui n'est pas dans leur environnement. L'éloignement de ce dernier avec les deux actants fait qu'on parlera d'une énonciation de proverbes appartenant au « il ». L'auteur du proverbe n'est en réalité pas présent, puisque l'émetteur peut se souvenir d'un proverbe qui a été dit dans le temps, au cours d'une situation bien donnée et qui correspond à la situation dans laquelle il vit.

L'énonciation du proverbe appartenant au « Il » dans *L'Antédestin* de Dramane Konaté P-50. « *Les arbres ont des oreilles* ».



L'émetteur Sounkalo fait allusion à l'ancêtre Djama, en se rappelant de lui, lorsqu'ils échangeaient sur une situation assez énigmatique des noirs qui ont repris le pouvoir après le départ des blancs. C'est un jugement de valeur qui était porté sur leur façon de gérer les choses publiques.

Conclusion

En somme, les proverbes rencontrés dans les deux œuvres répondent à l'objet de notre étude. Ainsi, on retient que l'objectif de départ que nous nous étions fixé, à savoir s'il existe plusieurs types de proverbes et plusieurs contextes d'énonciation de proverbes, est atteint en ce sens que les proverbes sélectionnés ont permis de voir qu'il existe réellement plusieurs types de proverbes qui rendent compte de situations distinctes. Il en est de même pour les situations d'énonciation qui varient en fonction des contextes voulus par les narrateurs des œuvres ou des locuteurs-personnages. Les deux auteurs retenus ont su de par leur expérience traditionnelle insérer les proverbes dans leur texte, ce qui contribue à donner une autre vie à l'oralité, surtout qu'il n'existe plus de soirée de contes pour permettre à la jeune génération de s'inspirer de la sagesse des vieilles personnes dotées de richesses culturelles et de valeurs intrinsèques de la société.

Références bibliographiques

- ASSOA N'GUESSAN Pascal « La fonction initiatique, une stylistique africaine ? » dans, *LE KORE*, n°35-2004, pp 90-104.
- BARTHES R., 1972, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil
- BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard
- BRIGA L., 2016, *Le discours référentiel dans les récits coloniaux de voyage sur l'Afrique noire : rendement stylistique*. Thèse de Doctorat, Abidjan, Université Félix Houphouët Boigny
- CAUVIN J., 1977, *Proverbes minyinka recueillis à Karangasso, au Mali*, Thèse de 3^e cycle, Université de Paris III, Sorbonne Nouvelle, Tome II
- DIABATÉ A., 2006, *Les Sillons d'une endurance*, France, l'Harmattan
- KONATÉ D., 2004, *L'Antédestin*, Ouagadougou, éditions Léonce Deprez
- KOUADIO K. T. K., « À propos de la stylistique argumentative : tentative théorique et étude d'œuvres africaines » dans *Sciences du langage et discours d'invention, champ littéraire et espace discursif africain*, édition SLADI, 2019, pp. 179-203
- MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil
- MOLINIE G. et VIALA A., 1993, *Approches de la réception Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, France, PUF
- SISSAO A. J., 2007, *Aperçu sur la littérature orale moaaga*, <https://core.ac.uk/download/pdf/148058207.pdf>, document consulté le 12 janvier 2020, à 21 heures 30 minutes.
- KOUADIO Y. J., « Proverbes et modernité, deux réalité irréconciliables ? » dans *Estudios Románicos*, volumen 25, 2016, pp. 241-252